

FRONT PANEL - FRENCH

GREEN CROSS®

**POUDRE À PULVÉRISER SEVIN\* À 50%**

USAGE DOMESTIQUE  
INSECTICIDE

Protège les fleurs, fruits, légumes et pelouses  
contre les insectes homologués

CONTENU NET : 250 g, 500 g, 750 g, 1 kg

GARANTIE :

Carbaryl ..... 50%

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS  
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

N° HOM. : 9172  
L.P.A.

GARANTIE DE REMBOURSEMENT

Scotts Canada Ltée  
2000 Argentia Road  
Plaza #5, Suite 101  
Mississauga, Ontario  
L5N 2R7

**AVERTISSEMENT**



**POISON**

**MODE D'EMPLOI :**

Enlever le bouchon de sécurité à l'aide d'une pièce de monnaie ou d'un outil. Remettre le bouchon après l'emploi.

PLANTE TRAITÉE	INSECTE SUPPRIMÉ	APPLICATION		PÉRIODE D'APPLICATION
		DIAL-A-SPRAY® DE GREEN CROSS®	PULVÉRISATEUR À AIR COMPRIMÉ	
<b>Fruits :</b> pomme, pêche, poire, prune, cerise, fraise	carpocapse de la pomme, tordeuse, mouche de la pomme, ver à fruits, tordeuse orientale du pêcher, charançon de la prune, pique-bouton, trypète des cerises, cercope	Remplir le contenant de poudre jusqu'à 120-240 mL. Remplir d'eau chaude jusqu'à 600 mL. Bien remuer ou mélanger. Régler le cadran à 30 et appliquer abondamment sur les feuilles. Cette quantité donne 20 litres de solution.	Dissoudre 6 à 12 mL de produit par litre d'eau (2 à 4 cuillerées à soupe au gallon). Pulvériser jusqu'à égouttement sur les feuilles.	Appliquer dès que les insectes se manifestent. Surveiller les activités des insectes et répéter le traitement aux 7-14 jours, au besoin. <b>NE PAS APPLIQUER DANS LES 7 JOURS PRÉCÉDANT LA RÉCOLTE D'UNE CULTURE COMESTIBLE (14 JOURS DANS LE CAS DES LÉGUMES FEUILLUS).</b>
<b>Légumes :</b> asperge, haricot, betterave, brocoli, chou de Bruxelles, chou, carotte, chou-fleur, céleri, chou chinois, maïs, concombre, aubergine, chou-rave, laitue, melon, persil, panais, pois, poivron, pomme de terre, citrouille, radis, épinard, courge, tomate, navet	cicadelle, altise, coccinelle mexicaine des haricots, doryphore de la pomme de terre, ver de l'épi du maïs, pyrale du maïs, légionnaire uniponctuée, chrysomèle rayée du concombre, noctuelle et sphinx de la tomate, piéride du chou, fausse-arpenteuse du chou	Pour une quantité moindre, régler le cadran à 30, ajouter la quantité voulue de poudre puis verser l'eau à un niveau 2 à 4 fois supérieur à celui de la poudre (ex., pour 60-120 mL de poudre, verser l'eau et mélanger jusqu'à atteindre 300 mL.)		

PLANTE TRAITÉE	INSECTE SUPPRIMÉ	APPLICATION		PÉRIODE D'APPLICATION
		DIAL-A-SPRAY® DE GREEN CROSS®	PULVÉRISATEUR À AIR COMPRIMÉ	
<b>Plantes ornementales et arbres d'ombrage</b>	puceron, insecte mangeur de feuilles, mineuse, tordeuse, chenille burcicole, arpentuse, chenille à tente, tordeuse des bourgeons de l'épinette, spongieuse	Remplir le contenant de poudre jusqu'à 120-240 mL. Remplir d'eau chaude jusqu'à 600 mL. Bien remuer ou mélanger. Régler le cadran à 30 et appliquer abondamment sur les feuilles. Cette quantité donne 20 litres de solution. Pour une quantité moindre, régler le cadran à 30, ajouter la quantité voulue de poudre puis verser l'eau à un niveau 2 à 4 fois supérieur à celui de la poudre (ex., pour 60-120 mL de poudre, verser l'eau et mélanger jusqu'à atteindre 300 mL.)	Dissoudre 6 à 12 mL de produit par litre d'eau (2 à 4 cuillerées à soupe au gallon). Pulvériser jusqu'à égouttement sur les feuilles.	Appliquer dès que les insectes se manifestent. Surveiller les activités des insectes et répéter le traitement aux 7-14 jours, au besoin.
<b>Pelouses</b>	perce-oreille, fourmi, mille-pattes, puce, légionnaire d'automne, cicadelle, cloporte, punaise des céréales, pyrale des prés	Pour traiter 12 m <sup>2</sup> (130 pi <sup>2</sup> ), remplir le DIAL-A-SPRAY de poudre jusqu'à 120-240 mL. Remplir d'eau chaude jusqu'à 600 mL. Régler le cadran à 30 et pulvériser.	Dissoudre 6 à 12 mL de produit par litre d'eau pour traiter 0,6 m <sup>2</sup> (1-2 c. à soupe par gallon pour traiter 30 pi <sup>2</sup> ).	Appliquer dès que les insectes se manifestent. Surveiller les activités des insectes et répéter le traitement au besoin.

\*Le DIAL-A-SPRAY® de GREEN CROSS® est un pulvérisateur à réglages variables pour tuyau d'arrosage. Le numéro du réglage correspond au nombre de mL de produit appliqués par litre d'eau. Veuillez consulter l'étiquette de DIAL-A-SPRAY pour connaître le mode d'emploi et de nettoyage.

**PRÉCAUTIONS :**

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Toxique pour les abeilles. Le carbaryl peut causer un éclaircissement des fruits dans les pommiers s'il est appliqué au stade de la chute des pétales ou peu après. Les périodes humides peuvent causer une phytotoxicité des jeunes feuilles. Ne pas utiliser sur le lierre de Boston ni sur la vigne vierge. Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation. Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau. Se laver à fond après l'emploi.

**PREMIERS SOINS :**

En cas d'ingestion, provoquer le vomissement. En cas de contact avec les yeux, rincer à l'eau. Consulter un médecin ou un centre antipoison. En cas de contact avec la peau, laver à l'eau et au savon. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :**

Le carbaryl est un inhibiteur modéré réversible de la cholinestérase. L'atropine est un antidote.

**ÉLIMINATION :**

Ne pas réutiliser le contenant vide. Emballer le contenant et le jeter aux ordures ménagères.

**AVIS À L'ACHETEUR :**

La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

Site Internet : [www.greencrosscanada.com](http://www.greencrosscanada.com)

©GREEN CROSS est une marque déposée de The Scotts Company, Scotts Canada Ltée est l'utilisateur inscrit

\*SEVIN est une marque déposée de Groupe Aventis

\*\*\*\*\*

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.